

À PAS DE GÉANT
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 6 000 €
Siège social : 5 Rue du Val Fleuri
62260 AUCHEL
994 107 209 RCS ARRAS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 13 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt six
Le 13 février

Je, soussignée,

Kelly DECOBERT,

Gérante de la société À PAS DE GÉANT,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout autre lieu de la même ville ou des départements limitrophes par simple décision de la gérance,

Décide de prendre les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

A compter de ce jour, le siège social de la société est transféré au : 4 Rue Jean de la Bruyère, 62300 LENS.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

« *ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL*

Le siège social est fixé : 4 Rue Jean de la Bruyère, 62300 LENS. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au Cabinet IN EXTENSO, Rue de l'Horlogerie, 62400 BETHUNE, à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

Kelly DECOBERT

Decobert Kelly